

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2024**Extrait du registre des délibérations**
République Française**N°DEL_2024_168****SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

L'an deux mille vingt quatre, le dix neuf décembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 12 décembre 2024, s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Madame Michèle GRELLIER Maire.

Présents :

Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Eric DUMOULIN, Nicole CABLAN-GUEROULT, Laurence GNEMMI, Dominique BAUD, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Véronique LIGNIER, Laurence BOUDER, Arménio SANTOS, Levon MINASSIAN, Christelle HANNEBELLE, Laurent LEFEVRE, Nathalie MOULIN, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Virginie MINART-GIVERNE à Paul MARSAL, Emmanuel LOEVENBRUCK à Vincent GRZECZKOWICZ, Olivier LASSAL à Laurence GNEMMI, Laurent MALOCHET à Michèle GRELLIER, Sandrine COMBASTEIL à Franck PACQUET, Jean-Manuel PARANHOS à François SCHMITT, Sophie LEFEBURE à Laurence BOUDER, Arnaud BEAUVOIR à Inès de MARCILLAC, Yves ENGLER à Béatrice BELLINI, Line HUANG à Jean-Baptiste GODILLON

Secrétaire :

Eric DUMOULIN

Les 29 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHÈSE

La ville apporte son soutien sous forme de subventions et d'aides en nature aux associations participant au rayonnement de la commune.

Suite à l'examen des demandes de subventions par les commissions de secteur concernées, il est proposé d'attribuer des subventions aux associations détaillées dans l'annexe ci-jointe, dans la limite des crédits inscrits au Budget primitif 2025 de la Ville.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 9 décembre 2024,

Considérant les demandes de subventions des associations,

Considérant la nature des actions proposées par les associations sur le territoire communal ainsi que l'intérêt que la Ville porte à ces actions et son souhait de contribuer à leur développement,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'attribuer** pour l'année 2025 des subventions aux associations et organismes conformément à l'annexe jointe,
- **de procéder** au versement desdites subventions,
- **d'autoriser** le Maire à signer les conventions et avenants afférents aux attributions de subventions à ces associations et organismes.

A L'UNANIMITÉ,

Ne participe pas au vote :

Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Pierre ARRIVETZ, Véronique FABIEN-SOULE, Véronique CHANTEGRELET, Nicole CABLAN-GUEROULT, Emmanuel LOEVENBRUCK, Dominique BAUD, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Laurent MALOCHET, Levon MINASSIAN, Christelle HANNEBELLE, Arnaud BEAUVOIR, Nathalie MOULIN, Pierre GUILLET

Publiée le :